

et des quartiers

service des écoles primaires et secondaires

Conseil d'établissements lausannois case postale 5032 - 1002 Lausanne

PV adopté lors de la séance du 9 mars 2017

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Villamont

Jeudi 8 décembre 2016

Parents: Mmes F. Cherbuin; C.Henzlin; H. Cheseaux;

M. O. Crochat; D. Orel; G. Delannoy

Mmes C. Avvenenti; G. Henry; A. Winterhalter; M.C. Maurer; **Professionnels:**

M. P. Nicollier (Directeur); G. Yersin

Organisations: Mmes J. Overney; A.F. Decollogny;

M. J. Luthi

Autorités politiques : M. P. Miauton ;

Excusés/absents: Mmes E. Perrenoud; O. Schneider

Ordre du jour

- 1. Présences / Absences
- 2. Adoption du précédent PV
- 3. Points ouverts suivi
- 4. Nouveaux points
 - a. Quart politique : des nouvelles ?
 - b. Validation formelle (nouvelle législature)
 - c. Soirée des parents : debriefing & préparation 2017
 - d. Feedback parents : séance d'info avec profs (échanges ?)
- 5. Comité des délégués : résumé des activités
- 6. Divers et propositions

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Nouveaux membres : tour de table pour les présentations des membres.

Adoption du PV du 19.09.2016

PV de la séance du 19.09.2016 est adopté sans modification.

• • • • • •

3. Points ouverts - suivi

Point 23: Sécurité piétons Villamont : point de la situation suite à la lettre du 25.11.2016 du Services des écoles primaires et secondaires en réponse à notre courrier du 19.11.2015 concernant la sécurité piétons aux alentours de ES Villamont. M. Crochat se demande s'il faut attendre 1 mois ou 2 avant de les relancer si rien ne se passe ?

Mme Decollogny fait le point de la situation sur St-Roch et nous explique comment cela s'était passé pour les aménagements autour de l'école à St-Roch : la pétition des enseignants plus la lettre de la commission a conduit la Municipalité, le Service des écoles ainsi que le Service de la route et mobilité à étudier la demande qui a abouti au projet tel que nous le connaissons. Comme le projet de Villamont (zone 30 pour le quartier de Villamont) figure dans une présentation de la Ville datant de 2014 avec un délai de réalisation "moyen terme", Mme Decollogny propose d'utiliser d'autres canaux.

M. Nicollier: ces demandes datent de 2008 (entre autres changements de zones de circulations et zone 30, suppression du passage Est-Ouest en même temps que la rénovation de l'établissement). La rénovation de l'école est terminée mais le projet sécurité piétons n'a pas avancé depuis et les aménagements prévus n'ont toujours pas été réalisés. Les travaux ont élargi la zone de trottoir: la situation est un peu meilleure qu'avant mais il y a encore beaucoup à faire. Constat de M. Nicollier et des membres quart professionnel: Les automobilistes passent rapidement et prennent comme raccourci ce chemin: danger pour les élèves.

Suite à ces remarques, M. Crochat va envoyer, dans les prochains jours, une lettre de demande de rendez-vous à M. Bezingue pour en discuter avant que la commission n'active les autres canaux. M. Orel suggère de demander la pose d'une barrière pour terminer le chemin afin de stopper le passage des voitures.

Mme Decollogny fait aussi remarquer que l'ordonnance sur les zones 30 prévoit la possibilité de maintenir les passages pour piétons « lorsque des besoins spéciaux en matière de priorité pour les piétons l'exigent, notamment aux abords des écoles et des homes ». (art. 4 OZ30). Il serait donc possible de demander le maintien du passage pour piétons devant l'entrée du bâtiment.

Le point reste en attente

Point 36 : Soirée des parents 2016

Mme Cherbuin : beaucoup de parents et membres de la commission étaient présents à cette soirée. Il y a eu beaucoup d'échanges après et pendant l'apéro. La Commission a constaté que le Dr Frenck est un orateur qui a su intéresser les parents.

M. Yersin : beaucoup d'enseignants présents. Satisfait de la soirée. Envie d'inviter le Dr Frenck dans le cadre de la conférence des maîtres.

M. Crochat : sondage de la Commission auprès des parents : un seul retour lors de la soirée des parents via les bulletins de vote.

Point 37 : Inauguration des salles de gym ou pas à St-Roch :

M. Nicollier: pris la décision qu'il n'y aura pas d'inauguration officielle.

Mme Decollogny: une inauguration sera faite par le collectif Vinet-Beaulieu à la fin des travaux qui ont lieu dans le quartier et le collège de St-Roch sera associé.

M. Nicollier : inauguration possible en 2020 à la fin des travaux de rénovation prévus pour le bâtiment de St-Roch.

Mme Decollogny souligne que si la rénovation du collège se fait cela sera avec l'intervention de la commission. Elle va suive cette affaire de prêt.

Le point est fermé et sera ouvert si une inauguration est décidée.

Point 38 : Soirée Vision d'avenir 2017:

M. Orel : L'EPS CF-Ramuz se joint à nous afin de limiter les frais. L'année passée on a dépensé env. fr. 850.- . On ne devrait pas avoir beaucoup plus de dépenses. La date a été fixée au 16 février 2017.

.

Le choix a été fait pour ajouter une seule Commission d'établissement pour 2017 et non deux pour des raisons de logistique et surtout pour permettre une bonne discussion avec les intervenants à la fin des présentations. La possibilité d'ajouter une quatrième Commission est mise en attente. Les flyers sont montrés et il est convenu d'imprimer en noir sur une feuille en couleur comme l'année passée.

M. Nicollier : document final à donner début janvier pour impression et distribution aux élèves via les maîtres de classe.

Points 43 : Café-parents :

Mme Henzelin : le modèle de l'EPFL n'est pas applicable car il est spécifique à la problématique de la petite enfance.

M. Crochat : que faire pour qu'il y ait un échange avec les parents, afin que les parents viennent à l'école sachant que le modèle de l'EPFL ne s'applique pas.

Résumé des discussions avec les différents membres :

Modèle de Prélaz ? Danses ? Un baby-foot géant à St-Roch a été organisé pour les élèves : pour ce genre d'activités hors cadre, trouver comment associer les parents. Organiser des thèmes/activités par classe ?

Lors de la soirée des parents au début de l'année faire un apéro à la fin de la séance plénière ? Ou modèle des Bergières avec discussion autour d'un verre avec les enseignants ? Il est important de trouver un moyen de casser ce côté trop formel tout en gardant le cadre légal de ces soirées.

Modèle des Bergières difficile à appliquer car cela fera peut-être beaucoup pour les enseignants au vu des nombres de classes (7, 8, 9 et 11 ème) ?

M. Nicollier est d'accord de repenser le concept en classe avec les membres de la direction : présentation plénière, l'aspect formel et légal à garder et voir pour le reste.

Mme Maurer : la discussion autour d'un stand avec un professeur concerné selon le modèle des Bergières peut être faite pour les classes 7 et 8^{ème} : le chef de fil parle de ce qui est fait en classe et présente les enseignants. Il propose ensuite aux parents de continuer la discussion autour d'un verre.

M. Orel : Il est plus judicieux de créer des liens en début du cycle, les moments importants sont les 7^{ème} et 9^{ème}.

- M. Crochat précise que l'organisation de ces soirées est du ressort de l'établissement et que les membres de la commission sont là pour transmettre les attentes des parents.
- M. Nicollier pense que 1 ou 2 membres de la commission peuvent être présents avec des flyers pour parler de la Commission tout en sachant qu'il en parle déjà dans sa présentation.
- M. Nicollier : idée à creuser pour l'année scolaire prochaine.
- M. Yersin demande s'il y a un budget pour cela. M. Nicollier précise qu'il y a un budget.
- M. Nicollier en parle avec le Conseil de direction pour voir comment faire.

Mme Henzelin continue quand même à creuser le sujet pour voir s'il y a d'autres propositions.

Le point reste ouvert.

Point 44: Quart associatif: manque 2 membres

Mme Cherbuin a contacté la Maison de quartier de la Pontaise afin de créer des liens avec eux. En attente !

Mme Maurer pense qu'il serait bien de contacter l'Association de Prélaz car beaucoup d'élèves viennent de ce quartier. Mme Maurer et Mme Cherbuin s'occupent de regarder pour contacter ces associations.

Point 46 : Liste des classes avec téléphones des parents :

M. Crochat précise que le cadre légal le permet. Avec l'accord des parents, la liste des coordonnées peut être distribuée aux élèves.

M. Nicollier est d'accord de donner cette consigne aux maîtres de classe lors de la conférence des maîtres de la rentrée.

• • • • • •

4. Nouveaux points

a. Quart politique : des nouvelles

Nouveau membre : M. Philippe Miauton. Il manque le 2^{ème} candidat désigné par les partis. M. Crochat relancera Mme Schneider dans quelques mois concernant le 2^{ème} membre du quart politique.

b. Validation formelle (nouvelle législature) :

Le Président, M. Crochat, et la Vice-présidente, Mme Cherbuin, ainsi que tous les membres sont validés.

c. Soirée des parents : debriefing (voir point 36) & préparation 2017

Soirée des parents 2017 : Mme Cherbuin propose de recontacter Mme Claire Ballet qui n'a pas pu venir en 2016 mais qui était d'accord pour 2017: Thème: utilisation des nouveaux médias.

M. Crochat propose de nommer un comité qui étudiera la proposition et celles des autres membres s'ils en ont.

Comité d'organisation 2017: Mmes Cherbuin et Cheseaux et Mr Orel.

La soirée des parents est fixée à titre provisoire au jeudi 16 novembre 2017 (changement de date possible selon disponibilités de l'orateur).

d. Feedback parents : séance d'info avec profs (échanges ?) Voir point 43.

5. Comité des délégués : résumé des activités

Villamont : Mme Maurer énumère quelques points (le PV nous a été envoyé par email) :

- Concours de décoration des portes, préparation de Noël qui aura lieu le dernier jeudi dans la cour (collation)
- Bal pour les 9, 10 et 11^{èmes} prévu.
- Pour les plus petits, fête multiculturelle au mois de mai
- Initiation à l'art du débat : demande de certains élèves d'être initiés. Ils ont commencé par les dernières votations, et cela va continuer
- Gestion des déchets : mise en route et gestion des déchets ; gaspillage d'eau
- Gazette : un tirage à faire cette année
- Intervention du PSPS (prévention santé et de la promotion en milieu scolaire) : l'idée de cette année est de parler de harcèlement et de la prévention ; un groupe de travail est créé.
- Un élève de VP veut un cours facultatif de cuisine pour les 9 eme.

St-Roch : Mme Winterhalter énumère les points de la séance (le PV nous a été envoyé par email)

- La semaine culturelle et automnale a été organisée: recette Halloween (atelier cuisine : recette faite par les élèves ; cluedo géant par les élèves), soupe à la courge et film d'horreur par les profs): Tout cela a eu beaucoup de succès. Les élèves étaient contents.
- Déco pour Noël en cours
- Gazette zéro pour le mois de janvier en cours d'élaboration : thèmes abordés Halloween, Noël,... Pour la synthèse de ce qui peut être mis dans la gazette, un comité de mise en page a été élu. A la fin janvier, le premier tirage sera fait. Un deuxième numéro est prévu durant l'année.
- Pas de bal à St-Roch car pas de demande de la part des élèves.

6. Divers et propositions

- M. Yersin propose de mettre une photocopieuse pour les élèves à St-Roch car beaucoup d'élèves vont à la salle des maîtres pour cela. M. Nicollier va faire la demande et voir où la placer.
- La barrière n'est pas mise donc pas mal de gens entrent et sortent de l'école. À surveiller !
- M. Yersin a constaté un positionnement du regard d'égout « décentré » par rapport à la chute d'eau dans le coin de la salle de gym. Il en informera le concierge pour voir si cela est normal.

.

- 19 janvier 2017 : Conseils des établissements : désigner les personnes qui sont déléguées (chaque quart doit avoir un membre qui assiste à ce conseil). M. Crochat regarde avec Mme Schneider pour le quart associatif.
- Mme Decollogny demande si internet fonctionne à St -Roch : la réponse est oui !!
- Date à retenir :

16.02.17, Soirée Visions d'avenir

16.03.17, 20h00 à St Roch : Séance CET

15.06.17, 19h00 à Villamont : Séance CET avec souper canadien

Olivier Crochat Président

Lausanne, le 23 mars 2017/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch